



Habitats d'intérêt communautaire concernés	- Tous les habitats terrestres d'intérêt communautaire
Espèces d'intérêt communautaire concernées	- Toutes les espèces terrestres d'intérêt communautaire
Secteur concerné	L'intégralité terrestre du site Natura 2000

Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

Objectifs opérationnels :

- Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000

Mesures :

- TER10 Maintien/Restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de chiroptères
- TER6 – Maitrise et organisation de la fréquentation sur les habitats naturels
- TER11 Maintien/Restauration de conditions d'accueil favorables aux espèces des milieux aquatiques
- CS1 Promotion des enjeux du site Natura 2000 et leur gestion auprès du grand public.
- GOUV2 Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec les autres politiques publiques

Contexte et problématiques

Les habitats d'intérêt communautaire présentent un grand intérêt patrimonial en abritant une biodiversité végétale et animale remarquable. La qualité des paysages qu'ils composent suscite notamment l'intérêt de nombreux visiteurs. Cet afflux de visiteurs s'accompagne de dégradations diverses (piétinement, abandon de déchets, ...) qui peuvent porter atteinte temporairement, voire de manière irrémédiable, à la biodiversité et à l'attractivité même du site. L'afflux de visiteurs peut aussi amener une augmentation de certains usages anciens ou récents. L'augmentation de ces usages peut amener un impact plus fort sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire. De même certains nouveaux usages peuvent ne pas être en adéquation avec la volonté de préservation des sites naturels.

L'évolution de la fréquentation est un facteur clé dans la gestion des espaces naturels, surtout sur des sites comme le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel où plus d'un million de visiteurs foulent les lieux chaque année. Une augmentation de la fréquentation nécessite des aménagements complémentaires de protection des milieux naturels, d'accueil du public. Elle peut également conduire à l'émergence de nouvelles problématiques (sécurité du public, changements d'usages).

Le site du Cap d'Erquy dispose de 9 écompteurs, qui ont été installés entre 2009 et 2013, et répartis entre la Pointe du Cap et la Plage du Guen. 2 écompteurs sont installés au Cap Fréhel, l'un comptant les véhicules accédant au parking du Cap et le second à proximité de la plage de la Fosse à Plévenon ne comptant que les piétons et les cyclistes. Le site privé du Fort La Latte possède également 2 écompteurs installés en 2012 et 2019. Les sites de la Plage Saint-Michel (2014), de Sables d'Or et de la Vallée du Moulin de la mer ont chacun un compteur. Cette installation a été réalisée dans le cadre du schéma d'accueil des visiteurs du Grand Site de France et dans le cadre de la gestion des visiteurs au sein des Espaces Naturels Sensibles du Département des Côtes-d'Armor.

Ces équipements permettent d'obtenir les chiffres de fréquentation enregistrés par les éco-compteurs avec une analyse des données obtenues : variations saisonnières, pics observés et dates correspondantes, comparaison interannuelle.

Description des sous-actions

➤ **TER4.1 – Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations terrestres**

Le but de cette action est d'analyser les fluctuations annuelles et périodiques globales. Différents suivis sont proposés :

Appréciation annuelle des fréquentations en espaces naturels :

Cette action a pour but d'analyser les fluctuations annuelles, périodiques et journalières en espaces naturels.

Mise en place et suivi d'indicateurs de fréquentation

Cette action a pour but d'évaluer l'évolution des pressions par la mise en place d'indicateurs pertinents donnant des indications complémentaires.

Réalisation de synthèse :

Dégager les tendances et les éléments marquants sur la base des suivis annuels et des indicateurs de fréquentation.

➤ **TER4.2 – Réalisation d'une veille des pratiques et de la fréquentation associée**

Réaliser une veille sur les activités socio-économique existantes et à venir ainsi que la fréquentation qui y est associée. Anticiper si possible leurs impacts sur les habitats naturels et les espèces.

Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
TER4.1	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer - Conservatoire du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, - Fort la Latte, - Ecocompteur
TER4.2	<ul style="list-style-type: none"> - CD22 - Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux d'études - Universités - CBNB,

Indicateurs de réalisation

- Temps affecté à la mesure
- Taux de réalisation

Coût estimé et financement prévisionnel

- Temps d'animation Natura 2000 (conventions État/FEADER)
- Temps agents

Références

- Durand O., 2021. Etude de la fréquentation touristique du Grand Site Cap Erquy - Cap Fréhel et de son impact sur les milieux naturels. Université Rennes 1. Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel. 113p.
- Aubron G., 1987. Fréquentation du site classé du Cap Fréhel. Université Rennes 1. Conseil Général des Côtes du Nord. Commune de Fréhel. 37p.
- Enoul P., 1998. La Fréquentation touristique du site classé du Cap Fréhel pendant l'été 1998. O.C.E.A.D.E.. Syndicat des Caps. 70p.
- Joly S., 2002. Stationner au Cap Fréhel : de l'accueil à la protection du site. Syndicat des Caps. 43p.
- Clement M., 1999. La Fréquentation touristique du site classé du Cap Fréhel pendant l'été 1999. Syndicat des Caps. 27p.
- Chatellier S., 2002. Le Cap Fréhel, un site victime de sa renommée. Comment concilier flux touristique et patrimoine naturel ?. Syndicat des Caps. 25p.
- DAE – SRENS, 2007. Cap Fréhel – Comptage de fréquentation des véhicules en stationnement 2006-2007. Conseil Général des Côtes-d'Armor. 32p.
- Enoul. P., 1997. Organisation de la fréquentation et unités paysagères du Cap d'Erquy. O.C.E.A.D.E.